



Procès-verbal de la Commission du personnel de l'UNIL (CoPers)

Séance n° 26 lundi 5 octobre 2009, 14h00, salle 108, Château
Procès-verbal Henry-Arnaud Thévenet

Présent-e-s

Mmes. Patrizia Ponti

MM. Roberto Baranzini
 Sandro Bertelli
 François Dufresne
 Emmanuel Fernandes
 Pierre Goloubinoff
 Patrick Michaux
 Henry-Arnaud Thévenet

Excusés

M. Jean-Michel Adam (démissionnaire)
 Juan Manuel Blanco (démissionnaire)
 Paul Majcherczyk
 Marc Simond

Ordre du jour

Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers.

1. Validation des procès verbaux des 4 et 27 mai, du 6 juillet, et du 7 septembre.
 2. Communications du Bureau
 3. Suivi du projet « communication » et organisation d'un ou plusieurs événements.
 4. Elections
 5. La CoPers face aux inégalités de traitement
 6. Divers
-



Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers

L'ordre du jour est accepté avec une modification au sujet des PV du 27 mai (à valider lors de la prochaine séance avec la Direction), et celui du 6 juin (la CoPers attend le retour de M. Frund). Patrizia Ponti annonce un point à discuter dans les divers, au sujet des retraité-e-s de l'Université de Lausanne.

1. Validation des procès verbaux des 4 et 27 mai, du 6 juin et du 7 septembre.

Le PV du 4 mai est accepté à l'unanimité.

Le PV du 7 septembre est accepté à l'unanimité, après quelques modifications cosmétiques.

Les PV du 27 mai et du 6 juin seront validés lors de séances ultérieures.

2. Communications du Bureau

Affiches DialogUnil :

Roberto Baranzini annonce que DialogUnil lance une nouvelle campagne d'information, dont le concept est basé sur des affiches représentant des employés de l'Unil. Parmi les personnes pressenties pour figurer sur ces affiches figure son nom. Le Président est effectivement membre de DialogUnil, mais craint le mélange des genres, entre sa présence en photo dans cette campagne et son rôle comme Président de la CoPers, surtout dans le contexte des futures élections.

P. Michaux pose la question du conflit d'intérêt entre la campagne de DialogUnil et les prochaines élections.

E. Fernandes rappelle que la CoPers a justement tenu à se différencier de DialogUnil au niveau de la communication, et que la présence sur ces affiches d'un membre de la CoPers rend plus floue la distinction.

Deux positions se dégagent dans la discussion :

Premièrement, souligner le fait que R. Baranzini fait effectivement partie de la CoPers, et faire jouer son rôle au niveau institutionnel.

Deuxièmement, R. Baranzini pourrait figurer sur l'affiche à titre strictement personnel, pour éviter toute confusion.

Dans la mesure où le rôle de R. Baranzini au sein du réseau DialogUnil n'est qu'affaire d'orientation, la CoPers ne voit pas d'inconvénient majeur à la présence de R. Baranzini. A l'unanimité, il est décidé par la CoPers qu'en cas d'acceptation, R. Baranzini ne souligne pas son rôle de président (ou membre) de la CoPers.

Rencontre tripartite:

Le Président a rencontré récemment Mme Serres et M. Dépraz. Au niveau de DECFO, la Direction rencontre régulièrement les administrateurs pour les cas généraux, et affirme être consultée et entendue.

La question de l'implication des enseignants dans la vie universitaire a été elle aussi discutée. Le Président a de nouveau discuté du manque d'occasion et de lieux pour que les professeurs puissent, par exemple, discuter de leur appartenance et de leur intégration à l'Unil. D'autre part, mention a parfois été faite de différences de traitement entre professeur-e-s : il serait bienvenu de discuter de tels problèmes lors de la prochaine rencontre avec la Direction. Lors de sa prochaine réunion, la CoPers adoptera une formulation type pour présenter les cas les plus emblématiques.

Engagement d'un-e secrétaire :

P. Ponti annonce qu'elle a discuté de l'engagement d'une secrétaire pour la CoPers, en tant que Personnel Administratif à rémunération horaire. La CoPers dispose d'un budget de 3'000.- par année pour l'engagement d'une telle personne. Le cahier des charges discuté par P. Ponti et Mme Mejri est le suivant :

Mission générale :

Prise des pv de la copers, correspondance

Détails :

Préparation des séances avec le bureau, environ 1h avant chaque séance

Prise des pv, environ 2 à 3h par séance, 10 à 12 séances par année

Etablissement du pv, environ 2h par séance

Petite correspondance, courriels, en préparation ou suite aux séances, en moyenne 1h par séance

Publication des documents (PV, ordres du jour) sur le site web, en moyenne 30' par séance

Total heures annuel environ 90h

Formation demandée :

Commerciale, expérience secrétariat et prise de PV

Conditions particulières :

Etre déjà engagé/e à l'Unil à un taux inférieur à 100% et ne pas travailler ni à la Direction, ni au Service des Ressources Humaines.

La CoPers accepte ce cahier des charges à l'unanimité. Le Bureau se charge de recevoir les dossiers avec son préavis sur chacun.

3. Suivi du projet « communication » et organisation d'un ou plusieurs événements

E. Fernandes informe la CoPers que les envois de concours devraient être effectués dans la semaine, mais n'a pas reçu plus d'informations. Reste le problème de la réception des réponses, mais une boîte aux lettres pour la CoPers devrait être mise à notre disposition par la Direction.

En ce qui concerne les événements, il faudrait organiser quelques apéritifs, ou autres, dans les bâtiments principaux et à l'Unicentre. Il serait aussi utile de tirer quelques grandes affiches pour assurer notre visibilité lors de ces événements.

De l'avis général, il serait aussi intéressant d'utiliser ces événements pour motiver les membres du personnel à se présenter aux élections prochaines.

P. Michaux propose l'idée, plutôt que des apéritifs, d'organiser des petits-déjeuners en fonction des pratiques des différents bâtiments. Une bonne idée serait de proposer des « bons-cafés » aux membres du personnel. Un accord doit être décidé entre la CoPers, M. Cananiello, et la Direction.

P. Michaux prendra contact avec M. Cananiello et les coordonnera.

Il sera organisé un tel événement par grand bâtiment sur le campus, ainsi que, si possible, sur le site d'Epalinges, au Bugnon, et à Vidy.

E. Fernandes se charge des affiches, bons, etc.

Un type de boîte à suggestion sera aussi présent sur les stands.

Ces événements auront lieu entre le 19 et le 30 octobre.

4. Elections

Ce point a été discuté dans le point 3.

5. La CoPers face aux inégalités de traitement

Au niveau de la FBM, et tout particulièrement de l'Ecole de Biologie, un effort a été fait pour harmoniser les différents cahiers des charges des professeur-e-s. Ceci étant, de fortes divergences au niveau des heures d'enseignement subsistent entre les professeur-e-s de Médecine et les professeur-e-s de Biologie.

En HEC, des disparités majeures existent aussi.

En Lettres, les professeur-e-s proposent des cours à des effectifs parfois très faibles, ou au contraire très élevés, ce qui a pour effet de créer des divergences. Toutefois, le Décanat a entamé une procédure de consultation pour adapter les taux d'encadrement aux effectifs des différentes sections.

6. Divers.

Point sur les départs en retraite :

La Copers a été contactée au sujet de la procédure de départ en retraite exigeant des futurs retraités qu'ils doivent signaler leur départ par une lettre de démission. Une procédure pour corriger cet état de fait a été engagée par la Direction.

Il serait peut-être intéressant de créer un statut pour les anciens employés de l'Unil, ou une association des retraités, permettant à ces personnes de garder un contact avec l'institution, au travers notamment des publications de l'Unil, de l'accès aux pages unisciences, etc.

Il est décidé que le Président soumette l'idée à la Direction lors de leur prochain entretien. Le point sera ensuite porté à l'ordre du jour de la prochaine rencontre CoPers-Direction.

La séance est levée à 16:30

**Prochaine séance CoPers
Lundi 2 novembre 2009, 14h00.**